

Rapport de la Commission technique

Préavis municipal n° 57 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal

Gland, le 2 avril 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n° 57, composée de :

Girardet Michel	PLR, 1 ^{er} membre et rapporteur
Buffat Ahimara	UDC
Koller Carine	GDG
Larrivé Stéphanie	PS-Les Vert-e-s
Joye Pierre	GDG

s'est réunie le lundi 18 mars à 18h30, en présence de Monsieur le Municipal Gérald Cretegny, ainsi que de Madame Angela Schlegel, Cheffe de service au Service de la population.

Remerciements

Les membres de la Commission remercient les personnes précitées pour leur disponibilité et les réponses apportées à leurs questions.

Préambule

Suite au crédit accordé par le préavis 93/2021, la commune a lancé une étude pour la refonte et la modernisation des transports urbains (TUG). Si l'on peut regretter le temps passablement long qui s'est écoulé, il est par contre intéressant de relever que l'expérimentation de ces trois navettes urbaines amènera un élément nouveau fort intéressant et innovant pouvant offrir un meilleur service à la population.

A titre d'exemple, le simple fait de constater qu'aucun arrêt de bus n'existe devant l'administration communale est significatif.

Exposé

En 2018, la Municipalité a eu l'opportunité d'assister à Rolle à une présentation de ces véhicules. Une démonstration a eu lieu à Gland en octobre 2023. Le communiqué de presse annexé qui en a suivi relève à quel point il est apparu opportun d'aller plus en avant pour étudier la possibilité de les adapter au transport public glandois.

Si l'on trace un cercle de 1 kilomètre ayant comme centre la gare CFF, c'est environ 90 % de la population qui y habite. Dans ces conditions, il est alors difficile d'inciter les gens à monter dans un bus pour un trajet finalement assez court lorsque l'on a une cadence à la ½ heure.

Il est intéressant de savoir que selon les chiffres 2022, les recettes du TUG (CHF 203'701.-) ne couvrent que 26.15 % des dépenses (CHF 778'902.-). Etudier à la fois une meilleure desserte pour les usagers et également une optimisation des coûts prend tout son sens.

Un test de transport à la demande avait été effectué au début des années 2010 pour suppléer celui du TUG. Ne portant que sur cet aspect et le weekend uniquement, il avait été abandonné car trop peu rentable et sous-utilisé.

Le but, pour la commune de Gland est de tester si l'augmentation de la cadence des bus aurait une influence sur leur fréquentation et pour l'entreprise Lohr, spécialisée dans la conception et la fabrication des systèmes de transports, cette expérimentation permettrait d'obtenir l'homologation de ses véhicules pour la Suisse. C'est elle qui les fournit alors que c'est CarPostal qui se chargera de l'exploitation.

Informations

A la question de savoir si des secteurs non encore desservis (En Bord ou le Golf Impérial par exemple) pourraient être inclus dans cette étude, il en ressort que ce ne sera pas le cas. L'explication, compréhensible, est qu'il importe de l'effectuer sur les tracés existants afin de pouvoir procéder à une véritable comparaison avec la situation actuelle.

Les appels sur demande seront par contre un indice intéressant pour définir dans quelle mesure il serait souhaitable d'étendre le réseau.

A cet effet et pour ne pas pénaliser les personnes ne disposant pas des technologies adéquates, ces appels sur demandes pourront se faire par téléphone.

Certains conseillers se sont étonnés que le poste ingénieur-conseil en mobilité ne soit pas pris en charge par la commune, dans la mesure où un ingénieur spécialisé dans les transports vient d'être engagé et que le mandat soit confié à une société externe. Il ressort des échanges avec le représentant de la Municipalité que le rôle de cette personne concerne uniquement l'opérationnel, soit la mise en œuvre de la politique des transports glandois. Le mandat a donc été confié au bureau d'ingénieur civil Traject SA à Renens, déjà en charge de l'étude en cours et que ce test viendra compléter.

Concernant le confort des navettes, elles sont équipées d'une rampe permettant un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite ou les familles avec une poussette.

La consommation de ces navettes est de 0.42 kw/h. Du fait qu'elles ont chacune leur système de charge électrique, les atteler ne provoque pas une surconsommation. Elles seront parquées à Montoly où une borne de recharge spécifique sera installée, raison pour laquelle l'infrastructure y relative figure dans les coûts.

La dimension des navettes peut permettre de desservir l'intérieur de quartiers tels que les Lisières ou Eikenott. Cela est cependant à prendre avec des réserves relatives à la sécurité au sein d'une zone piétonne ou à circulation réduite ou d'obstacles s'y trouvant. Les arrêts prévus devraient plutôt se trouver en bordure immédiate de ces quartiers.

Pendant toute la durée du test un questionnaire sera proposé afin de récolter les expériences des passagers.

Pour ce qui est de la participation financière des partenaires, au stade de la rédaction de ce préavis il peut être mentionné ce qui suit :

Lohr fournit gratuitement les véhicules (transport depuis l'Alsace compris) et CarPostal s'occupe de toute la logistique.

Des demandes ont été faites. Tout d'abord à Région de Nyon auprès de laquelle un préavis a été déposé et sera traité en juin par le Conseil Intercommunal. Il en est de même pour la DGMR, l'Ofrou et l'OFT. La Municipalité est dans l'attente de leurs réponses.

Vœux

Il serait intéressant que la Municipalité cherche à connaître le pourcentage actuel de fréquentation des bus entre les élèves et les autres utilisateurs. Si une suite devait être donnée cela permettrait de mieux évaluer la progression des trajets effectués par la population, sachant que celle des élèves est facile à déterminer.

Selon le timing annoncé lors de la séance de la commission, le bouclage de l'étude en cours sur le TUG est prévu pour fin juin. Considérant le temps passablement long pour l'effectuer, la Commission insiste pour que l'entier du rapport relatif au présent préavis et à celui de 2021 parvienne selon le calendrier présenté, soit janvier 2025 au plus tard.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Commission technique recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis municipal n° 57 et de prendre les décisions suivantes :

- I. Accepter le préavis municipal 57 relatif à une demande de crédit d'investissement d'un montant de CHF 116'710.- - TTC pour l'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal sous réserve de la participation financière des partenaires ;
- II. D'autoriser la Municipalité à réaliser le projet d'expérimentation de navettes électriques et modulaires Cristal.

Signatures des membres de la Commission

Michel GIRARDET, 1 ^{er} membre et rapporteur
Ahimara BUFFAT
Carine KOLLER
Stéphanie LARRIVE
Pierre JOYE

Communiqué de presse

MOBILITÉ DE DEMAIN

Gland teste une navette électrique et modulaire

Gland, le 4 octobre 2023 – Flexibilité et efficacité sont les mots d'ordre pour cette solution innovante de mobilité urbaine et intercommunale présentée aujourd'hui à Gland. Les discussions sur une potentielle implémentation sur le territoire s'inscrivent dans la volonté de la Ville d'élargir son offre de transports publics pour mieux répondre à l'évolution des besoins des usagers.

Première balade aujourd'hui sur sol glandois pour la navette Cristal du constructeur français Lohr. Avec ce nouveau type de véhicule, la Ville souhaite proposer une alternative efficace et rationnelle qui rende la mobilité spontanée, fluide et confortable pour tous. Cette étape de test entre dans une réflexion globale dans le cadre du Plan directeur de la mobilité et du stationnement (PDMS) et du développement du Transport urbain glandois (TUG). Elle s'inscrit également dans la stratégie du Plan climat communal, lequel soutient le Plan climat vaudois dans son objectif visant la neutralité carbone territoriale d'ici à 2050.

Après une démonstration dans la matinée du véhicule et des innovations qu'il propose, les discussions se poursuivront avec les différentes parties prenantes au niveau régional, cantonal et fédéral sur les conditions d'une potentielle homologation. Celles-ci tiendront compte des différentes contraintes liées aux besoins territoriaux et du cahier des charges établi.

Flexibiliser les conditions de transport

Grâce à ce type de transport innovant, des arrêts virtuels adaptatifs permettraient notamment d'attendre le bus en dehors des réseaux de lignes fixes. Plusieurs cabines peuvent être combinées grâce à un système d'attelage créant ainsi un convoi pour permettre un service dimensionné selon la demande. Sa mise en place durant les périodes creuses permettrait quant à elle d'améliorer les temps de parcours. Des atouts qui s'inscrivent dans la vision stratégique pour le développement de la mobilité à Gland.

Un projet Smart

Principal point d'attention révélé par le sondage Smart City réalisé en 2022, la mobilité constitue un enjeu majeur pour le développement de la Ville dans le cadre de la transition écologique. L'usage de la voiture privée comme unique mode de transport diminue au profit de nouvelles formes de mobilité. La multimodalité est en plein essor et la population combine désormais les modes de transport les plus adaptés à ses besoins tout en réduisant son impact environnemental. L'étude de nouveaux moyens de transports permettant cette combinaison fait partie intégrante des réflexions, pour dessiner une ville toujours plus tournée vers l'avenir.

Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

M. Gérald Cretegy, Municipal en charge de la population et de la sécurité publique : 079 692 35 76

Office de la communication : 022 354 04 06